



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Séance publique du

12 avril 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

2010.303

**OBJET : REACTUALISATION DE LA DEMANDE INITIALE DU CONTRAT DEPARTEMENTAL DE
DEVELOPPEMENT ET D'AMENAGEMENT**

Le 12/04/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 05 Avril 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESSE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Michelle EINAUDI, Mme Odile BONTHOUX à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, M. Maurice CHAZEAU à M. Francis TAULAN, M. François-Xavier DE PERETTI à Mme Brigitte DEVESA, Mme Arlette OLLIVIER à Mme Patricia LARNAUDIE

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.



01.10

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Finance - Programmation
- Informatique et RRH
Direction du Budget

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 12/04/10

RAPPORTEUR : M. Gérard BRAMOULLÉ

Politique Publique : GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

OBJET : REACTUALISATION DE LA DEMANDE INITIALE DU CONTRAT DEPARTEMENTAL DE DEVELOPPEMENT ET D'AMENAGEMENT - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Par délibérations n°2009-0203 du 9 mars 2009 et 2009-1277 du 9 décembre 2009, il a été décidé d'adopter une liste d'opérations pour lesquelles la Ville d'Aix-en-Provence a sollicité un financement du Conseil Général dans le cadre du dispositif du Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement, les politiques d'aide aux Communes et de soutien à la vie associative étant maintenues en 2010 pour accompagner leurs projets ; cette délibération s'inscrit parallèlement aux demandes effectuées par la Communauté du Pays d'Aix dans ses domaines propres.

Au regard des nouvelles opérations structurantes à réaliser, il convient de modifier la demande initiale du contrat dans son contenu et dans sa durée de la façon suivante :

2010.303 - REACTUALISATION DE LA DEMANDE INITIALE DU CONTRAT DEPARTEMENTAL DE DEVELOPPEMENT ET D'AMENAGEMENT

Présents et représentés	: 55
Présents	: 50
Abstentions	: 3
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 52
Pour	: 52
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Marie José VALETA

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Michèle JONES**

**Compte-rendu de la délibération affiché le :
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

D) REACTUALISATION DU CONTENU DU CONTRAT

a) Opérations prévues dans la demande initiale du contrat du 9 mars 2009 et reconduites le 9 décembre 2009 et opérations nouvelles à rajouter:

Thème prioritaire retenus par le CG	Opérations	Objectifs	Cout HT 2010-2011-2012	Echéancier
SPORT JEUNESSE	Construction d'une maison d'ARTS MARTIAUX (opération nouvelle)	Créer un complexe sportif de 1 700 m ² permettant d'accueillir des clubs d'arts martiaux, de sports de combat et d'escrime de la ville d'Aix-en-Provence	3 557 023 €	2012
	Aménagement du STADE CARCASSONNE	Requalification des installations d'athlétisme et équipements périphériques	678 930 €	2010
	CLUB HOUSE DU VAL de l'ARC (opération nouvelle)	Construction d'un bâtiment mis à disposition des associations sportives utilisatrices du complexe. Lieu de convivialité lors des manifestations sportives et point administration pour les inscriptions et autres démarches	836 120 €	2010
	Terrain synthétique du VAL DE L'ARC (opération nouvelle)	Créer une infrastructure nouvelle pour amener de la souplesse dans la répartition des créneaux (multitude de clubs, d'équipes de football et de rugby). Mutualiser le rugby et le football américain	836 120 €	2010
	Terrain synthétique PUYRICARD (opération nouvelle)	Créer une infrastructure nouvelle pour amener de la souplesse dans la répartition des créneaux dans le secteur Nord d'Aix-en-Provence où l'on rencontre une carence d'équipements (augmentation du nombre de licenciés du club de football)	836 120 €	2011

SPORT JEUNESSE	Stade Laurent REYNIER - terrain synthétique (opération nouvelle)	Créer une infrastructure nouvelle pour amener de la souplesse dans la répartition des créneaux dans le secteur du Jas de Bouffan à proximité de Vasarely où l'on rencontre de nombreux clubs de football (nécessité de création d'un pôle de football)	836 120 €	2012
	Club House STADE CARCASSONNE (opération nouvelle)	Construction d'un bâtiment mis à disposition des associations sportives utilisatrices du complexe. Lieu de convivialité lors des manifestations sportives et point administration pour les inscriptions et autres démarches	836 120 €	2012
	Nouveau CONSERVATOIRE de musique (opération nouvelle)	Assurer un meilleur accueil des élèves et des enseignants en disposant de locaux sécurisés et adaptés	17 140 000 €	2011 à 2012
	Nouvelle ECOLE SUPERIEURE D'ART (opération nouvelle)	Construire un bâtiment adapté aux besoins de l'enseignement et développer un projet culturel renforçant la cohérence entre la fondation Vasarely et l'école supérieure d'Art	10 000 000 €	2012
	CLUB DES JEUNES DE LUYNES (opération nouvelle)	Le projet envisagé est de réaliser une construction neuve en structure bois, à vocation de club des Jeunes à usage de réunions ou multi-activités	334 448 €	2010

SPORT JEUNESSE	Extension du gymnase LOUISON BOBET	Créer des places supplémentaires de spectateurs et des espaces d'accueil spectateurs et sponsors	558 360 €	2010
	Construction d'un bâtiment à proximité du TENNIS CLUB-JAS DE BOUFFAN	Créer un espace d'accueil pour les usagers du Club	759 156 €	2010
CULTURE	Aménagement de la propriété du CHATEAU DE L'HORLOGE	Créer sur le site un équipement de quartier au Jas de Bouffan qui offre aux habitants un lieu festif, culturel et sportif	4 059 664 €	2010-2011-2012
	CAVE COOPERATIVE des Milles (opération nouvelle)	Remplacer la salle des fêtes actuelles, abritée par un bâtiment vétuste, par une salle polyvalente. Créer de nouveaux locaux pour école de musique locale. Aménager une bibliothèque dans le centre du village	3 929 766 €	2011 - 2012
ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE	CRECHES AGORA/PROVENCE (opération nouvelle)	Crèche Agora : Le projet envisagé concerne la totalité du bâtiment et consiste en l'aménagement d'une crèche situé au Jas de Bouffan. Crèche Provence : Le projet envisagé concerne le rez-de-chaussée situé en partie Nord et Est du bâtiment et consiste en l'aménagement d'une crèche dans les locaux de l'ancien centre social la Provence	919 732 €	2010

Soit un total de dépenses subventionnables de 46 117 679 € HT.

b) Opération prévue dans la modification du 9 décembre 2009 de la demande initiale du contrat dont les modalités restent à préciser avec le Conseil Général, dans le cadre de ses dispositifs.

Thème prioritaire retenu par le CG	Opérations	Objectifs	Coût HT 2010-2011-2012	Echéancier
CULTURE	Construction d'un nouvel OFFICE DU TOURISME	Optimiser la fonctionnalité des installations destinées à améliorer l'accueil au public (400 000 à 500 000 visiteurs/an)	8 992 500 €	2010-20112012

II) DUREE DU CONTRAT

La durée du contrat sera égale à la durée des travaux prévus dans les échéanciers de réalisation qui correspondra à la période 2010/2012.

Je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

Adopter les opérations incluses dans la présente demande de contrat Départemental de Développement et d'Aménagement ainsi que sa durée

Solliciter la prise en charge de ces aides financières par le Conseil Général au taux le plus élevé plus possible